

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1317

présenté par
M. Bothorel

ARTICLE 8

Au début de la première phrase de l'alinéa 14, supprimer les mots :

« Dans ce cas, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une mention superflue.